



Communiqué

Le Grand Orient de France condamne l'empêchement du concert de Barbara Butch à Grenoble

Paris, le 22 juillet 2026

Le Grand Orient de France exprime sa profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de haine, des violences antisémites et des atteintes à la liberté de conscience qui fragilisent le pacte républicain. Depuis de nombreux mois, les intimidations, les menaces et les violences motivées par l'intolérance se multiplient, révélant un climat préoccupant pour notre démocratie.

L'antisémitisme, sous toutes ses formes, doit être combattu avec une détermination absolue. Il constitue une négation de la dignité humaine et une attaque contre les principes universels qui fondent notre République. L'antisémitisme n'est pas une opinion : il est pénalement réprimé. Mais cette vigilance ne peut pas être dissociée d'un combat plus large contre toutes les manifestations de haine, de fanatisme et de violence qui cherchent à réduire au silence celles et ceux qui pensent, créent, débattent ou vivent librement leurs convictions.

C'est à cette lumière que le Grand Orient de France condamne avec la plus grande fermeté les événements survenus à Grenoble, ayant conduit à l'impossibilité pour l'artiste Barbara Butch de tenir son concert et à son exfiltration sous la menace.

Au-delà de la personne de l'artiste, c'est un principe fondamental de notre République qui est aujourd'hui mis en cause : la liberté d'expression et la liberté de création. Dans un État de droit, nul ne peut prétendre imposer par l'intimidation, la menace ou la violence une forme de censure à une œuvre, à un artiste ou à une manifestation culturelle.

La liberté artistique est une composante essentielle de la liberté de conscience. Elle participe de la vitalité démocratique en permettant le débat, la confrontation des idées et l'expression de la pluralité des sensibilités. Lorsqu'un artiste est empêché de se produire sous la pression de groupes violents, c'est l'ensemble de nos libertés publiques qui se trouve fragilisé.

Le Grand Orient de France condamne sans ambiguïté toutes les formes de violences, quelles qu'en soient les motivations, ainsi que les tentatives d'intimidation visant à faire taire celles et ceux dont les créations ou les opinions déplaisent. Aucune divergence philosophique, politique, religieuse ou idéologique ne saurait justifier le recours à la menace ou à la force.

Défendre la liberté de conscience, la liberté de création et la liberté d'expression, c'est défendre la République elle-même et les valeurs humanistes qui constituent son socle.

Fidèle à son héritage humaniste et universaliste, le Grand Orient de France appelle l'ensemble des citoyens, des responsables publics et des acteurs de la vie culturelle à faire preuve de la plus grande vigilance face à la montée de l'antisémitisme, du racisme, de toutes les formes de haine et des atteintes aux libertés fondamentales.

La liberté n'est pas une option, la dignité non plus.

Contact presse :
fabrice.millon@godf.org
0675214966

Association loi 1901
Déclarée le 3 janvier 1913
à Paris

SIRET 784 411 571 00010

APE 9499Z

Pierre BERTINOTTI
Grand Maître du Grand Orient de France

16, rue Cadet - 75009 Paris